



Crédit : Bobby Valérie pour Le Rendez-vous des Grandes Gueules

## LE MOT DU MAIRE

Dernièrement, nous avons constaté que les gens s'enflamment rapidement concernant des rumeurs ou des commentaires sur des publications issues des réseaux sociaux.

Nous déplorons les débordements et les propos inappropriés dans les discussions sur ces réseaux. Il n'est pas ici question de dicter à qui que ce soit ce qu'il est possible ou non de dire ou d'écrire, mais une mise au point est nécessaire.

Je m'adresse à ceux et celles qui s'expriment publiquement et qui prêtent de fausses intentions à la Ville, propageant des rumeurs infondées ou des hypothèses non vérifiées, et aux personnes qui tentent de se faire justice elles-mêmes. J'en appelle à votre sens critique afin de mesurer la portée de vos messages et de faire preuve de civisme. Ce que vous faites et dites n'est pas sans conséquence. Les propos écrits derrière un écran ou les oui-dire que vous relayez entre voisin-es sans confirmation n'ont que peu de valeur pour la Ville.

Si vous avez des questions, des inquiétudes ou des commentaires, je vous invite à les adresser au conseil municipal ou à communiquer avec notre administration par téléphone ou par courriel. Ce sera une façon efficace de vous faire entendre.

Si vous souhaitez réellement contribuer à votre milieu de vie, faites-nous part directement de ce qui vous préoccupe. La plupart du temps, nous sommes déjà en recherche de solutions, et si ce n'est pas le cas, nous prendrons en considération votre problème.

Nous devons collaborer pour améliorer notre ville tou·tes ensemble!

– Philippe Guilbert

## LA VILLE DEMANDE À LA POPULATION D'ENREGISTRER LES CHIENS DOMESTIQUES

À Québec, des règles encadrent la garde de tous les chiens. Ces règles favorisent une saine cohabitation entre les chiens, les humains et les autres animaux domestiques. Elles permettent notamment de prévenir les agressions canines.

La personne propriétaire ou gardienne d'un chien a l'obligation de l'enregistrer chaque année à sa municipalité de résidence principale et d'acquitter les frais fixés. Pour 2023, l'enregistrement est **gratuit**, tout comme la médaille alors remise.

Cette médaille présente un numéro unique et identifie le chien enregistré. Le chien doit porter cette médaille en tout temps. Il faut s'assurer que le collier auquel est attachée la médaille convient à la taille de l'animal tout au long de sa vie.

À compter de 2024, la personne propriétaire ou gardienne d'un chien devra s'acquitter des frais annuels de renouvellement de

l'enregistrement, fixés à 5 \$. En cas de perte, il est possible de renouveler la médaille d'un chien enregistré au coût de 5 \$ également.

Pour procéder à l'enregistrement en ligne, rendez-vous sur notre site web afin de remplir le formulaire électronique. Par la suite, vous devrez venir chercher la médaille à nos bureaux temporaires situés au 495, rue Notre-Dame Ouest entre 9 h et 11 h ou 13 h et 15 h. Il est également possible d'obtenir une copie papier du formulaire en vous présentant aux heures et à l'adresse mentionnées précédemment.

### SOMMAIRE

#### PAGE 1

Mot du maire / La Ville demande à la population d'enregistrer les chiens domestiques

#### PAGE 2

Lancement de la campagne de financement pour un spectacle immersif dans l'église

#### PAGE 3

La Grande Semaine des tout-petits / Mon animal, ma responsabilité

#### PAGE 4

Saison 2023-2024 à l'Aréna Bertrand-Lepage / Rencontre d'auteur / Ramassage des feuilles d'automne



**ENREGISTREZ  
VOTRE  
CHIEN  
EN LIGNE  
DÈS  
MAINTENANT!**



**Info : 418 851-1995, poste 0  
www.ville-trois-pistoles.ca**

## LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR UN SPECTACLE IMMERSIF DANS L'ÉGLISE

Le premier volet d'une campagne de financement en lien avec le développement d'un nouveau produit d'appel touristique d'envergure régionale mettant en vedette l'église des Trois-Pistoles est lancé. La Corporation du patrimoine et du tourisme religieux des Trois-Pistoles en a fait l'annonce le 27 septembre en présence de nombreux partenaires et collaborateur-rices.

Cet ambitieux projet est porté depuis quatre ans par un comité regroupant des intervenant.es de la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux des Trois-Pistoles, de la fabrique de Notre-Dame-des-Neiges, du comité d'embellissement de la Ville de Trois-Pistoles, de la SADC et du CLD des Basques, de la Ville de Trois-Pistoles et de la MRC Les Basques.

### Un spectacle immersif inspiré par une histoire inédite

Le cœur du projet est la production et la diffusion d'un spectacle multimédia « sons et lumières » qui proposera une expérience immersive unique s'appuyant sur une légende oubliée. Cette histoire inédite sera celle de *LUZ*, une jeune héritière basque dont vous découvrirez bientôt les secrets. Le futur spectacle sera présenté en permanence dans l'église de Trois-Pistoles à compter de l'été 2026. En complément, une mise en lumière architecturale extérieure permanente sera aussi développée pour magnifier ce majestueux bâtiment.

Selon les instances touristiques régionales consultées, cette production possède le potentiel de devenir un attrait majeur pour Trois-Pistoles, la MRC Les Basques et la région du Bas-Saint-Laurent. Les études de faisabilité/coûts de production/rentabilité et le développement du préconcept sont déjà complétés.

### Une campagne de financement à laquelle la population et les PME sont conviées

La campagne de financement, dont l'objectif est globalement fixé à 3,5 M\$, comporte deux volets indissociables : le développement, la production et le déploiement du futur spectacle multimédia ainsi que la contribution au financement nécessaire à la poursuite des travaux de restauration de l'église. Le premier volet de la campagne de financement lancé le 27 septembre a pour objectif de récolter un montant de 1,5 M\$ en visant plus particulièrement les donateurs individuels

et les PME de la région. Un second volet sera déployé dans quelques mois afin de toucher de grandes entreprises régionales et des corporations nationales, en plus des programmes gouvernementaux pertinents. L'objectif de ce volet de sollicitation est établi à 2 M\$.

### Les façons de contribuer

Individuellement, les personnes intéressées par le projet sont invitées à contribuer par un don sur la plateforme Canadon (en recherchant CPTRTP). Toute l'information relative au projet est présentée sur le site [www.projeteglise3p.com](http://www.projeteglise3p.com). Les entreprises intéressées à devenir partenaires sont invitées à contacter Marie-Hélène Proulx, coordonnatrice de la campagne, à l'adresse [projeteglise3p@gmail.com](mailto:projeteglise3p@gmail.com). Un programme de visibilité et de reconnaissance a été développé spécifiquement pour les entreprises partenaires.

### Coprésidence honoraire et cabinet de campagne

La coprésidence honoraire de la campagne de financement a été confiée à un couple bien connu dans la région et réputé pour son engagement envers la communauté. Jean-François Desgagné et Marie-Josée Picard, pharmacien-nes établi-es à Trois-Pistoles depuis la fin des années 1990, ont accepté de prêter leurs noms et leurs voix à ce projet mobilisateur. Tous deux sont fermement convaincu-es du potentiel de ce projet au bénéfice de la région et invitent la population à y participer massivement.

La coprésidence honoraire est appuyée par un cabinet de campagne formé de Jacinthe Veilleux, Édith Montambeault, Rachel Malenfant, Chantal Pellerin, Marie-Hélène Proulx, Steve Leclerc, Martin Gendreau et Philippe Veilleux. D'autres personnes pourraient s'y joindre au cours des prochains mois.

### Un premier partenaire majeur confirme son engagement

Desjardins a déjà confirmé qu'il sera le premier partenaire du projet. Les détails de l'engagement de Desjardins seront dévoilés ultérieurement.

Renseignements : Marie-Hélène Proulx, coordonnatrice des communications et de la campagne  
418 730-9299 / [marieheleneproulx\\_1@hotmail.com](mailto:marieheleneproulx_1@hotmail.com)



**Ville de Trois-Pistoles**

Pendant les rénovations,  
l'administration municipale est  
**temporairement située au  
495, rue Notre-Dame Ouest.**



## LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

Du 20 au 26 novembre aura lieu la 8<sup>e</sup> édition de la Grande Semaine des tout-petits. C'est le moment tout désigné pour faire de la petite enfance une priorité de société. Le thème de cette année est « S'élever ensemble pour le respect des droits des tout-petits! »

La période de 0 à 5 ans est déterminante pour le développement des tout-petits. Les actions posées à ce moment sont susceptibles de contribuer au développement de bases solides qui serviront à l'enfant une fois devenu·e adulte. Les parents ainsi que toutes personnes significatives ont un rôle crucial à jouer! Au Bas-Saint-Laurent les tout-petits de 0 à 5 ans représentent 5 % de la population, soit près de 10 000 personnes!

Nos tout-petits méritent une voix; c'est pourquoi les partenaires COSMOSS se sont mobilisés pour organiser un tout nouveau concours au Bas-Saint-Laurent. Lancé durant la Grande Semaine des tout-petits, Le Rallye des bibliothèques vise à encourager les adultes à franchir le pas d'une bibliothèque avec un·e enfant et ainsi favoriser le contact avec les livres. Notre objectif est de promouvoir une saine habitude de lecture dès la jeune enfance pour mieux s'élever ensemble!

### Période du concours

Le concours se déroule dans les bibliothèques du Bas-Saint-Laurent du 20 novembre au 10 décembre inclusivement.

### Modalités de participation

Un coupon de participation sera remis à chaque adulte qui visite

une bibliothèque participante accompagné·e d'un enfant.

### Description du prix

Grâce à la collaboration des bibliothèques et des équipes locales COSMOSS, un ensemble de livres jeunesse 0-5 ans sera tiré dans chacune des huit MRC du Bas-Saint-Laurent.

### Tirage

Le tirage au sort de la personne gagnante aura lieu dans la semaine du 18 décembre 2023 parmi tous les coupons reçus d'une même MRC. Le tirage au sort aura lieu dans chaque MRC sous la supervision de COSMOSS.

## S'élever ensemble pour le respect des droits des tout-petits!

### LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

8<sup>e</sup> édition  
20 au 26 novembre 2023  
grandesemaine.com



Collectif  
petite  
enfance

La Ville de Trois-Pistoles encadre la garde des animaux pour permettre une cohabitation harmonieuse, assurer la sécurité de tous et la propreté des lieux publics.

Le Règlement no 790 concernant la garde des animaux est disponible sur notre site internet.

### Animaux de compagnie autorisés et nombre permis

Les animaux autorisés à Trois-Pistoles: les chiens, les chats, les oiseaux, les petits reptiles non venimeux ni dangereux, les tortues, les poissons d'aquarium, les lapins miniatures et de fantaisie, les cobayes, les hamsters, les gerboises et les furets.

Vous pouvez avoir, par habitation:

- 5 animaux de compagnie;
- 3 chiens maximum;
- une combinaison de 5 animaux, dont maximum 3 chiens.

Il est interdit de laisser son animal fouiller dans les ordures ménagères ou les contenants prévus pour la collecte, tout comme il est interdit de le laisser errer sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire.

## Mon animal, MA responsabilité



## Règles spécifiques aux chiens



### Sur la place publique, J'ai le contrôle

Votre chien doit être tenu en laisse ne dépassant pas 1,22 m et, s'il est de plus de 20 kg, porter, en tout temps, un licou ou un harnais;

Vous devez en avoir une maîtrise constante;

Vous assurez de ramasser ou nettoyer tout lieu souillé par ses matières fécales.

### Mon chien reste sur mon terrain

À l'extérieur, le chien doit être attaché à une laisse et doit être gardé sous surveillance constante par quelqu'un qui le maîtrise;

Si votre terrain n'est pas clôturé, votre chien peut aller dans votre cour arrière ou latérale, il doit être attaché, en tout temps, solidement à une laisse d'une longueur maximale de 3 m qui l'empêche de sortir du terrain;

Votre chien peut être libre, seulement s'il est à l'intérieur d'un terrain entièrement clôturé conformément aux exigences des règlements en vigueur.

Amendes

En cas de non-conformité:  
de 50 \$ à 1 500 \$

SAISON 2023-2024

# ARÉNA BERTRAND- LEPAGE

## SERVICES OFFERTS

### PATINAGE LIBRE

- 2 \$ par personne

### HOCKEY LIBRE

- 2 \$ par enfant
- 3 \$ par adulte

### CARTE DE SAISON

Valide pour le patin ou le hockey libre

- Individuelle : 40 \$
- Familiale : 60 \$



### LOCATION DE PATINS ET CASQUE

- 5 \$ l'ensemble (de 11 junior à 12 homme)

### AIGUISAGE DE PATINS

- 6 \$ la paire de patin

Tarifs applicables aux résidents de la MRC des Basques

418 851-1995 poste 4240

[www.ville-trois-pistoles.ca](http://www.ville-trois-pistoles.ca)



## RENCONTRE D'AUTEUR AVEC MICHEL JEAN

Le 3 novembre à 19 h à la Bibliothèque Anne-Marie-D'Amours de Trois-Pistoles se tiendra une rencontre avec l'auteur Michel Jean, dans le cadre du Salon du livre de Rimouski. L'activité est gratuite.

*Innu de Mashteuiatsh au Québec et militant de cette communauté autochtone, Michel*

*Jean est écrivain, journaliste d'enquête et chef d'antenne pour le réseau TVA à Montréal. Il s'est distingué pour son récit Kukum ayant reçu le prix littéraire France-Québec 2020 et le prix Nature Nomade 2021.*



# CAFÉ CAUSERIE

Tous les mercredis de  
novembre

14 H à 15 H

au Centre culturel

(145, rue de l'Aréna, Trois-Pistoles)



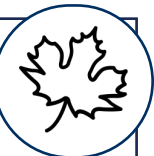
- 1er novembre : Les contes et légendes avec Miko Lebel
- 8 novembre : La proche aidance avec le CAPAB
- 15 novembre : La gestion du stress avec Miko Lebel
- 22 novembre : La prévention des chutes avec Miko Lebel
- 29 novembre : Ma santé avec Nidia Saldarriaga, pharmacienne

Pour information:  
418 851-1995 poste 4284



Ville de Trois-Pistoles

## RAMASSAGE DES FEUILLES D'AUTOMNE



Cette année, seuls les **sacs transparents** seront recueillis. **Pas de branches ni d'excréments** dans vos sacs. Veuillez placer vos sacs en bordure de la rue la **veille de la collecte**.

Dates de collectes restantes : 1<sup>er</sup> et 8 novembre.

Même si la Ville offre la collecte de feuilles mortes, on vous incite fortement à effectuer un virage vert et à vous tourner vers le **feuillicyclage!** À découvrir!



**PROCHAINE SÉANCE  
PUBLIQUE DU CONSEIL**  
13 NOVEMBRE, 19 H 30  
CENTRE CULTUREL



**HÔTEL DE VILLE**  
5, RUE NOTRE-DAME EST  
418 851-1995  
administration@  
ville-trois-pistoles.ca



**URGENCE VOIRIE (7/7)**  
418 851-5403



[www.ville-trois-pistoles.ca](http://www.ville-trois-pistoles.ca)



Ville de Trois-Pistoles /  
Service des loisirs de la  
Ville de Trois-Pistoles